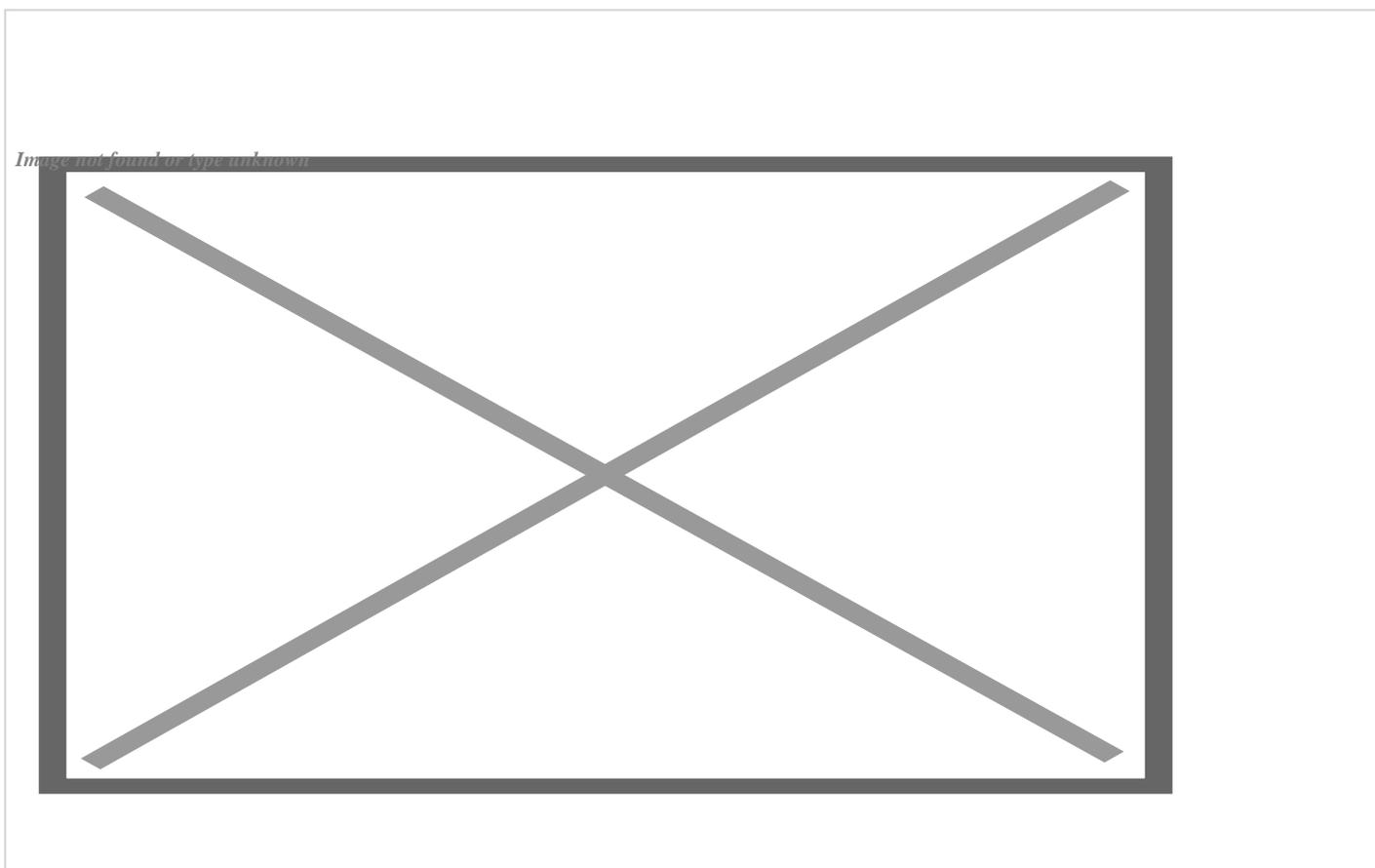


Le président Lula signe un décret sur la protection des frontières



La Havane, 3 novembre, (RHC)- Le président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, a signé un décret sur la protection des ports et des aéroports et d'autres mesures de lutte contre le crime organisé.

L'initiative, qui devrait durer jusqu'en mai 2024, concerne le principal port continental de Santos et les docks d'Itaguaí et de Rio de Janeiro. Les aéroports de Guarulhos et de Galeão, également dans l'État de Rio de Janeiro, qui, avec São Paulo, sont couverts par des troupes de l'armée, ont également été choisis.

Le ministre de la Justice, Flavio Dino, a déclaré qu'un total de 3 700 militaires seront déployés, dont 2 000 de l'armée de terre, 1 100 de la marine et 600 de l'armée de l'air. Dans le cas des ports de Santos et d'Itaguaí, la marine surveillera les voies d'accès, effectuera des inspections navales et des activités administratives.

En vertu du nouveau décret signé par le président Lula, les forces de l'ordre pourront procéder à des perquisitions et même à des saisies s'il existe des indices qu'un délit a été commis ou est susceptible de l'être.

Source : TeleSur

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/338332-le-president-lula-signe-un-decret-sur-la-protection-des-frontieres>



Radio Habana Cuba